

L'accompagnement aux vacances dans les centres sociaux: quelles pratiques et quels impacts pour les habitants ?

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France

L'engagement des Centres Sociaux sur les projets vacances

Le droit "à des périodes de repos et de loisirs" ainsi que "le droit aux vacances pour tous" sont des droits fondamentaux en France*. Or, près de la moitié des Français ne partent pas en vacances**. Depuis le début des années 2000, ce taux stagne et a même diminué en 2020 avec la crise sanitaire. Les inégalités face aux vacances sont criantes et les freins pour partir en vacances sont nombreux et cumulatifs.

Face à ces constats, les Centres sociaux se sont engagés sur ce sujet. L'ambition du projet fédéral national, à travers les actions vacances, est de renforcer le pouvoir d'agir des habitants, c'est-à-dire en leur permettant d'être à la fois « auteurs » et « acteurs » de leurs séjours.

L'accompagnement privilégie la démarche collective qui s'articule avec de l'accompagnement individuel, que ce soient pour des départs en individuel ou en collectif. La FCSF encourage la mise en place d'outils visant au renforcement des liens sociaux et à la pleine implication des habitants dans la réalisation de leurs projets, particulièrement pour lever le frein financier. Cela recouvre différentes formes : les actions d'auto-financement ou encore l'épargne bonifiée***.

Les aides aux vacances... qu'est-ce que c'est ?

Depuis 1993, l'Agence Nationale des Chèques-Vacances (ANCV) est partenaire de la Fédération des Centres sociaux de France, en apportant un complément au financement des séjours sous forme de chèques vacances, via le dispositif Aides aux Projets Vacances (APV).

L'APV peut être mobilisée par les structures qui adhèrent à la FCSF (centres sociaux et EVS) en faisant une demande directe à la Fédération. Les centres adressent à la FCSF un descriptif de l'action déployée ainsi que le budget prévisionnel du/des séjours concernés.

Concernant les publics visés, les familles ou personnes sélectionnées doivent disposer d'un quotient familial inférieur ou égal à 900.

Aux côtés de l'APV, les Centres sociaux peuvent mobiliser d'autres dispositifs de l'ANCV pour favoriser les départs en vacances des différentes franges de la population. Les trois dispositifs les plus fréquemment utilisés sont : Bourse Solidarité Vacances (BSV), Départ 18-25 ans, Séniors en vacances.

*Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948 et loi de lutte contre les exclusion de 1998

** Source Crédoc 2014

*** Pour découvrir les objectifs et modalités de l'épargne bonifiée, cliquer [ICI](#)

LES DEPARTS EN VACANCES AVEC L'APV EN CHIFFRES

252

CENTRES ACCOMPAGNATEURS

Sur 1300 Centres et EVS
adhérents à la FCSF, soit moins
de 20% (en 2021)

+10600

BENEFICIAIRES

A 89% des familles en 2021, ce nombre
étant en augmentation depuis 2022.

40%

PRIS EN CHARGE

Le financement APV peut couvrir jusqu'à
40% du coût total du séjour (en 2022)



1 700 000

EUROS

d'aides attribuées sous forme de
chèques vacances, soit 161 euros par
bénéficiaire (en 2022)

Les enjeux de la recherche-action

- 1 Analyser les pratiques professionnelles autour des projets vacances dans les centres sociaux (leviers, freins et manières de faire), afin de mieux comprendre la variété des pratiques ainsi que l'implication requise et d'analyser en quoi ces pratiques orientent le sens donné à un projet de vacances. Mieux saisir les freins et difficultés rencontrées et pourquoi le nombre de centres sociaux impliqués dans la démarche reste faible au regard du nombre d'adhérents.
- 2 Identifier et illustrer l'impact des séjours sur les habitants bénéficiaires, le projet des centres sociaux et l'écosystème d'acteurs du territoire. L'objectif est de permettre le recul en termes d'impact des projets vacances et de les partager collectivement.
- 3 Valoriser le sens d'un projet vacances par une communication interne (guide de pratiques inspirantes repérées) et externe (capitalisation et diffusion des impacts analysés).

2022

Journée
d'échanges

avec les référents territoriaux
de la Fédération, des
bénévoles et salarié.es des
centres sociaux pour
partager les pratiques en
interne du réseau, dans les
différents territoires

2023

Recueil de la
donnée

sur les 18 terrains investigués
dans toute la France

2024

Capitalisation
des éléments

et communication à
l'ensemble du réseau/
synthèse et guide de bonnes
pratiques



Les investigations réalisées

- 18 centres visités en 2023, au printemps et à l'automne dans 8 régions.
- Des entretiens avec 38 professionnels : 10 directions, 13 référents familles / "parentalité", enfance ou jeunesse, 5 coordonnateurs et 1 chargé de mission d'EVS, 4 animatrices, 3 alternants ou contrats à durée déterminée, 1 référente vacances, une coordinatrice PRE
- Des entretiens individuels ou collectifs avec plus de 70 personnes : des familles (mères exclusivement), des séniors, des jeunes, des personnes isolées
- 6 observations d'actions diverses : auto-financement, forum, réunions d'information, etc

Nous remercions l'ensemble des centres pour leur accueil et les informations fournies nous nous ayant permis de réaliser cette recherche-action.

► Des orientations et objectifs divers donnés aux projets vacances

Garantir l'accès au droit aux vacances et/ou favoriser l'émancipation des habitants?

La logique qui prévaut dans le cadre d'intervention de la FCSF est « émancipatrice », c'est-à-dire de se saisir de la thématique « vacances » comme d'un moyen d'accompagnement et d'une finalité. Certains centres, très sensibles à la question du pouvoir d'agir des habitants, recherchent activement (voire exclusivement) la logique émancipatrice et visent un haut niveau de participation à la construction des projets.

La deuxième logique répond à l'objectif prioritaire de faciliter les départs en vacances pour garantir l'accès au droit de toutes les personnes. Cet objectif peut conduire à proposer un service plus qu'à proposer un accompagnement, dans une logique de « consommation » de vacances, à des degrés divers.

Ces deux logiques ne sont pas exclusives, les centres trouvant un intérêt dans les deux modèles, selon les publics accompagnés et dans une logique de parcours vers l'autonomie.

Un dispositif fortement perso-dépendant, principalement du ressort des référents famille, parentalité ou de coordonnateurs

Plusieurs organisations sont adoptées dans les centres. Hormis quelques cas spécifiques, le dispositif est très souvent « incarné » par une personne référente, généralement présente de longue date dans la structure et maîtrisant parfaitement le dossier.

Sans formalisation et cadre partagé au niveau de la structure, cette thématique se retrouve « à la main » du référent qui peut proposer de nouvelles actions ou en limiter la portée, selon les priorités en cours dans le Centre Social. Un risque de « surinvestissement » est également repéré par les professionnels en charge du sujet qui s'investissent émotionnellement, en accompagnant certaines familles ou personnes depuis des années.

De plus, les ETP dédiés aux projets-vacances sont le plus souvent estimés par les professionnels mais rarement calculés et objectivés (hors accompagnement sur place). Ils varient également dans l'année, évoluant de 0% à certains moments jusqu'à 100% sur l'été pour certains d'entre eux, engagés exclusivement sur les accompagnements aux projets-vacances.

Cet aspect « perso-dépendant » limite le partage des orientations entre professionnels. Lors d'un changement de référent ou lorsque surviennent des problématiques internes de ressources humaines, peu de transmission est effectuée en interne. Le dispositif résiste alors assez mal à ces changements internes ; il n'est plus déployé tant que la nouvelle personne référente ne s'en saisisse, le comprenne et se l'approprie.



Lorsque la direction est impliquée dans le portage du sujet "vacances", l'isolement des professionnels en charge est limité. Le partage des responsabilités entre professionnels ainsi que la mobilisation d'une équipe dédiée pouvant travailler ensemble est une bonne pratique identifiée. Les bénévoles, CA et familles peuvent aussi s'engager dans l'accompagnement des projets à encadrer, animer les départs en groupe, ou prendre des décisions en commissions.

► Des accompagnements proposés en individuel et collectifs

Un accompagnement sur place très engageant pour les Centres Sociaux



Sur les 18 centres interrogés, 13 proposent un transport pour amener jusqu'au lieu de vacances les groupes ou les familles et 12 d'entre eux proposent un accompagnement sur place pour les séjours collectifs uniquement, en animation ou coordination du groupe.

Les Centres Sociaux mobilisent des moyens humains, techniques (véhicules) et financiers conséquents. Cet accompagnement est souvent très apprécié des habitants et rassurant, notamment pour les premiers départs. Pour les centres, la récupération des heures de travail effectuées pendant le séjour est une question RH encore délicate à aborder.

L'importance de lever les appréhensions liées aux départs en vacances

Partir en vacances peut être source d'inquiétude pour des personnes jamais parties ou n'étant pas à l'aise avec l'ensemble des démarches à effectuer. Cette appréhension puise dans différentes sources :

- Une crainte de la complexité administrative liée aux vacances (réservations, transports, justificatifs, etc) ou des contraintes, notamment chez les familles qui sont sur les prestations sociales, déjà dans des dispositifs etc...
- L'auto-censure (penser ne pas y avoir droit) ou l'appréhension de ne pas réussir à épargner et de ne pas avoir un budget suffisant, malgré les aides
- Une crainte de l'altérité dans les séjours collectifs ou de sortir de leur quartier ou de leur ville et de changer des habitudes de vie. L'inconnu est une variable très inquiétante pour les personnes qui le plus souvent questionnent le Centre social sur de nombreuses dimensions.
- Une appréhension sur la vie de famille, avec un cadre éducatif à réinventer pendant le séjour (« comment occuper les enfants »)

Le rôle des accompagnateurs et accompagnatrices est donc de rassurer les personnes, répondre à leurs questions, notamment en mettant en lien les personnes déjà parties avec celles n'étant jamais parties. La place des pairs dans la réassurance est fondamentale.

► Les durées d'accompagnement

Les profils des personnes sollicitant les aides vacances étant très variés, les Centres Sociaux s'adaptent dans leurs modalités d'accompagnement et proposent l'orientation vers des dispositifs appropriés. Ainsi, pour les personnes recherchant en priorité un financement et ne souhaitant pas d'accompagnement spécifique, les Centres orientent davantage vers le dispositif BSV ou SEV.

Des centres sociaux proposent également une offre « clé en main » à des groupes ou des familles, dans ce cas, la durée d'accompagnement est généralement courte et le suivi peu intense (deux semaines avant le départ à 2 mois).

Avec l'APV, les centres mettent aussi en place un accompagnement plus long (entre 3 et 6 mois), lorsque les personnes doivent créer leur projet entièrement : constitution d'un groupe lorsque le séjour est collectif, recherche de lieu, de transport, recherche d'activités, organisation et logistique sur place, etc.

► Des inégalités de genre dans la préparation des séjours ?

La recherche-action démontre que la responsabilité et la charge du projet vacances revient généralement aux mères. Ces dernières sont principalement mères au foyer, sans activité ou monoparentales. Les pères sont fortement absents des accompagnements.

Un élément récurrent des entretiens avec les familles est celui du souhait des mères d'offrir des vacances « dignes » aux enfants, pour leur permettre de partir « comme les autres ». Cette envie de faire plaisir aux enfants peut se faire à leur détriment (fatigue accumulée, charge mentale importante, etc.).

Hormis de rares cas, les centres interviennent peu sur les relations entre hommes et femmes et ne questionnent pas le partage des responsabilités parentales dans les couples. Il s'agit pour la plupart des centres interrogés d'une question de respect, le partage des tâches entre hommes et femmes étant souvent lié à des habitudes culturelles. De plus, les professionnels ne souhaitent pas être intrusifs et interrogent plus largement leur rôle sur ces questions ("jusqu'où aller?").

► L'articulation des chèques ANCV avec les autres dispositifs

Les divers dispositifs de l'ANCV s'articulent bien entre eux, de même qu'avec les aides de la CAF ou de la MSA. Aucune concurrence n'est perçue par les centres sociaux entre les différents financements.

En revanche, excepté une minorité de centres impliquée sur le dispositif vacances depuis de nombreuses années ou ayant fortement investi le sujet, les centres sociaux méconnaissent l'ensemble des aides de l'ANCV et ne savent pas s'ils peuvent cumuler les différentes aides de l'ANCV avec les aides de la CAF ou avec des aides de partenaires financiers.

Les chèques ANCV répondent à un vrai besoin (boucler un budget vacances qui ne pourrait pas tenir sans) ou un "+" apprécié pour les personnes interrogées, leur permettant de bénéficier de loisirs et sorties appréciées.

Les impacts des projets vacances

Deux types d'impacts sont repérés :

LES IMPACTS DE L'ACCOMPAGNEMENT EN AMONT

- Acquisition progressive d'une autonomie, à travers l'ensemble des actions portées par le Centre social : accompagnement aux démarches en ligne, à la mobilité, la constitution d'une épargne, la mise en place d'actions d'auto-financement ou la participation à des réunions régulières d'information et de construction du projet en collectif.
- Les impacts sont nombreux : capacité d'organisation, de projection, gain de confiance en soi, solidarité et entraide, acquisition de nouvelles compétences, engagement dans le Centre social et bénévolat.
- Un « parcours » d'accompagnement peut être proposé grâce aux aides mobilisées par les Centres Sociaux, d'un accompagnement renforcé en collectif à des départs seuls / en famille.
- Ces impacts s'apprécient sur le long terme.

LES IMPACTS À L'ISSUE D'UN SÉJOUR

- Des impacts personnels, en matière de bien-être (repos, détente, découverte culturelle, santé) et d'évolution personnelle (projet de formation professionnelle ou permis de conduire).
- Des impacts sur les relations intra-familiales : création de souvenirs, amélioration ou apaisement des relations, fierté d'offrir des vacances à ses enfants.
- Des impacts sur la vie de quartier, les relations inter-familiales et sociales, lors des départs en collectif : souvenirs entre voisins ou amis, faible isolement le temps du séjour ou dans la durée (création d'amitiés ou réseaux d'entraide), engagement ou inscription dans les activités du Centre.
- Ces impacts sont perçus plus rapidement, au retour des vacances.



Paula, mère d'un garçon de 8 ans en situation de handicap témoigne :

Comme beaucoup de mamans, Paula est partie cette année grâce à l'accompagnement du Centre Social. Elle a choisi le camping, avec de nombreuses activités pour son fils. Leur quotidien est composé de rendez-vous médicaux, de suivis au CMP et de rendez-vous avec les travailleurs sociaux. Pour Paula et son fils, les vacances d'une semaine sont un moment « de pause », de répit pour eux deux, loin des obligations.

Néanmoins, la richesse de ces impacts et le degré de causalité du seul accompagnement sur les projets vacances s'avèrent difficiles à appréhender pleinement, du fait de pratiques de bilans très hétérogènes au sein des centres rencontrés. Par ailleurs, les impacts en interne aux centres sociaux sont globalement peu ou pas questionnés dans les pratiques évaluatives tout comme les effets sur les territoires et les partenaires locaux.

LES RECOMMANDATIONS

A l'attention des Centres sociaux



1/ Faire du droit aux vacances un enjeu transversal et partagé au sein du Centre social

Voir fiches
pratiques
1 & 2

- Instaure une réflexion en interne collectivement au « sens » des projets vacances et détermine un objectif prioritaire (accès aux droits et/ou émancipation)
- Permet une acculturation collective, d'ajuster les moyens (temps et RH) à l'objectif et aux publics visés et de donner un cadre précis d'intervention incluant une approche évaluative

Voir fiches
pratiques
2, 4 & 10

2/ S'appuyer sur le collectif pour lever les freins à la participation des habitants

- Favorise une dynamique de groupe vertueuse, mobilisant les compétences et connaissances des uns et des autres et de démontrer le caractère accessible d'un départ en vacances

3/ Ajuster son accompagnement aux besoins et situations des publics

Voir fiches
pratiques
3, 4 & 9

- Prévient la « mise en échec » potentielle de familles ou personnes mobilisées sur un projet vacances
- Donne à voir aux familles/personnes un parcours possible et une perspective à travers les différents dispositifs existants

Voir fiches
pratiques
4, 5, 6 & 9

4/ Sécuriser les professionnels et les habitants sur la dimension gestion administrative

- Favorise la montée en connaissance des familles/personnes sur le fonctionnement des dispositifs et l'usage des chèques-vacances en particulier
- Rassure les professionnels à travers un engagement réciproque entre les publics et la structure, et dans le lien à l'ANCV

5/ Mobiliser les différentes opportunités de financement des projets vacances

Voir fiches
pratiques
5, 6, 7 & 8

- Lève le frein financier pour certaines familles et personnes à travers la combinaison de dispositifs et/ou la mise en place d'actions d'autofinancement
- Renforce le pouvoir d'agir des habitants en les associant à la construction de leur projet sur du moyen / long terme

Voir fiches
pratiques
1 & 2

6/ Limiter l'isolement des professionnels en charge de l'action

- Favorise un portage plus collectif du droit aux vacances au sein de la structure et sa connexion de façon cohérente et complémentaire aux autres dimensions du projet associatif
- Limite le risque de dépendance de l'action à une seule personne référente

7/ Associer les partenaires de territoires (financeurs, orienteurs et opérationnels)

Voir fiches
pratiques
4 & 7

- Lève certaines représentations des travailleurs sociaux quant au caractère non prioritaire des départs en vacances pour des familles/personnes en difficulté
- Permet de nouer des relations partenariales propices au cofinancement de projets vacances et de bénéficier d'orientations de publics et de toucher de nouvelles personnes non adhérentes
- Permet de s'appuyer sur des canaux de communication supplémentaires et de bénéficier d'un réseau local avec les autres Centres sociaux impliqués

Voir fiche
pratique 1

8/ Mettre en place des bilans structurés de l'action

- Réajuste l'accompagnement, la posture des professionnels, l'organisation interne d'une année sur l'autre
- Mesure plus précisément les effets non seulement sur les habitants, mais aussi sur la structure et sur le territoire et permet de donner à voir le sens et les impacts positifs des projets en interne et aux partenaires
- Permet aux publics accompagnés de donner leur avis



Pour la Fédération des centres sociaux de France, cette étude permet de mettre en lumière de manière concrète les besoins d'accompagnement et d'outillage des centres sociaux.

Cette étude, et les **fiches pratiques** qu'elles ont permis de faire émerger seront un premier point d'appui pour le réseau. Vous pouvez les parcourir en cliquant [ICI](#).

Nous souhaitons également pouvoir mettre à disposition des centres sociaux **un guide** permettant de s'y retrouver dans les différentes aides possibles des partenaires et dispositifs existants à l'échelle locale comme nationale pour accompagner les habitant.es à partir en vacances.

Fin septembre 2024, nous organiserons une **journée nationale de mise en débat de cette recherche avec des salarié.es et bénévoles** qui nous permettront de construire ensemble les prochaines étapes pour faire vivre collectivement le droit aux vacances dans le réseau des centres sociaux.

Nous souhaitons également proposer aux acteurs des projets vacances **une formation** pour que chacun soit le plus à même de développer de manière sereine cette pratique dans sa structure.

Enfin, les résultats de cette recherche action permettront d'alimenter **le plaidoyer** que nous portons dans le collectif "Vacances, ensemble faisons vivre la solidarité" pour rendre effectif le droit aux vacances pour tou.tes.